

Compte rendu presse

Réunion du Conseil Municipal du

12 décembre 2016

Visé par M. le Maire le : 16/12/2016

Le 12/12/2016 à 20 h, le Conseil Municipal de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel BOYER.

Objet : création d'un multiple rural

Vu la nécessité de développer l'attractivité de la commune et d'être en mesure de répondre à toute demande de locaux pour l'installation d'une activité,
 Vu l'absence d'une épicerie de proximité au bourg de SAINT CHRISTOPHE,
 Vu les échanges avec un porteur de projet souhaitant s'installer sur la commune en toute connaissance de l'environnement économique de la commune pour y résider,
 Vu la rencontre avec un conseiller de la Chambre de Commerce et d'Industrie sur ce projet d'installation,
 le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la poursuite du projet de création d'un multiple rural. Il valide le plan de financement prévisionnel et charge le Maire de solliciter les aides financières des différents partenaires institutionnels.

Objet : DETR 2017 : choix de l'opération à proposer

Le Conseil Municipal décide de présenter à l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR des Communes), année 2017, l'aménagement d'un multiple rural.
 Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel et charge le Maire de déposer ce dossier auprès des services préfectoraux et de solliciter les différentes aides financières visées ci-dessus. Les crédits seront inscrits au budget 2017.

Objet : décisions modificatives budgétaires n°3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives budgétaires n°3.
 Fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général		70 Produits des services	
615228 Autres bâtiments	9 000.00	7067 redevances et droits des services	2 000.00
012 Charges de personnel			
6411 Personnel titulaire	-2 000.00		
66 Charges financières			
66111 Intérêts	-2 000.00		
023 Virement à section investissement	-3 000.00		
Total	2 000.00	Total	2 000.00

Investissement :

Dépenses		Recettes	
		021 Virement de la section de fonctionnement	-3 000.00
		16 Emprunts et dettes	-19 768.00
		1641 Emprunts en euros	
		0023 Bâtiments communaux	
		1321 Etat (DRAC)	
		0077 Amgt paysager du bourg	
		1322 Région	22 768.00
Total	0.00	Total	0.00

Objet : autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017

Le Conseil Municipal autorise le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2017, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Objet : église : financement de l'étude diagnostic

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme sa décision du 07/11/2016 de confier au cabinet NUNEZ-BECHET, CLERMONT FERRAND, l'étude diagnostic de l'état général de l'église du bourg de ST CHRISTOPHE. Monsieur le Maire est chargé de solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône Alpes et prendra toutes dispositions utiles en ce sens.

Objet : mise à disposition d'un local communal (étage de la mairie)

Le Conseil Municipal acte le principe de mise à disposition de la salle sise au 1^{er} étage de la Mairie. Monsieur le Maire est chargé de rencontrer les demandeurs de locaux (profession libérale et association d'aide à la personne). Ce dossier reviendra devant le Conseil afin de valider le choix du locataire, fixer les conditions de location et autoriser le Maire à signer le bail.

Objet : aménagement foncier : résultat de la consultation des maitres d'œuvre

Le Conseil Municipal prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres de retenir la proposition (49 123.20 € HT) du cabinet AB2R, LE PUY EN VELAY, chargé de la maîtrise d'œuvre en vue du lancement des travaux connexes liés à l'aménagement de la RN 88.

Le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer avec le cabinet AB2R le marché de maîtrise d'œuvre. La signature de ce document n'interviendra toutefois qu'à réception de la convention signée par les services de l'Etat acceptant la prise en charge des honoraires de maîtrise d'œuvre.

Objet : désignation des représentants de la commune auprès du syndicat d'eau et d'assainissement du Velay Rural, « Les Eaux du Velay »,

Le Conseil Municipal désigne Messieurs Serge ROUX et Jacky CHABANON, représentants de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON auprès du « Syndicat d'eau et d'assainissement du Velay rural (SEAVR) » en qualité de délégués titulaires et Monsieur Daniel ROBERT en qualité de délégué suppléant.

Objet : renouvellement de l'adhésion au service prévention du CDG

Compte tenu de l'obligation faite à la Commune de désigner un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) et de l'absence au sein du personnel communal d'un agent spécialiste de la prévention, le Conseil Municipal retient la proposition du Centre Gestion de la HAUTE-LOIRE de mettre à disposition de la Commune un ACFI chargé également des missions d'assistance et conseils en sécurité et santé au travail.

Monsieur le Maire ou son représentant sont autorisés à signer le renouvellement de la convention (4 ans à compter du 01/01/2017) relative à l'intervention du conseiller en prévention du CDG et à inscrire au budget, chaque année, les crédits afférents à cette dépense.